

USAGERS !

C'EST LA FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS ET DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT !

Alors que le modèle énergétique français pour l'électricité et le gaz repose sur l'égalité de traitement pour tout un chacun, quels que soient son niveau social, son mode et son lieu d'habitation, avec le 4^{ème} paquet énergie de la Commission Européenne, tout doit disparaître et faire place neuve à la concurrence à tous les étages !

Nul doute que le consommateur final aura fort à y perdre...

Dans les nouvelles dispositions qui concernent la vente au détail de l'électricité, plusieurs mesures vont directement avoir un impact sur le porte monnaie des Français à moyen et long termes.

La Commission Européenne s'attaque d'emblée à **la fin des tarifs réglementés de vente** en Europe, or il ne reste que quelques pays avec ce système, dont la France – dont le tarif réglementé est pourtant élaboré par le Régulateur, et permet à la concurrence de prendre des parts de marché. La Commission Européenne propose de les supprimer immédiatement et de les remplacer par des offres de marché avec, pour chaque fournisseur, l'obligation de proposer une offre dite "dynamique", reflétant l'évolution du marché de gros de l'électricité en temps réel... **Autant dire qu'aux heures de pointes, là où le prix de l'électricité peut parfois être multiplié par 50, voire par 100, beaucoup de ménages choisiront de couper leur consommation... Et les plus précaires**

n'auront pas d'autre choix que de le faire !

Avec cette évolution des prix, antisociale, se profile **une deuxième attaque qui concerne la péréquation tarifaire**, c'est à dire le deuxième pilier de l'égalité de traitement : le droit d'accéder à la même qualité d'électricité et de payer son acheminement de celle-ci de manière identique où que l'on soit sur le territoire français, quelle que soit la distance au réseau et aux moyens de production d'électricité.

La 4^{ème} directive énergie prévoit qu'en fonction des réseaux, des coûts de soutirage ou d'injection, le tarif d'acheminement doit être différent. Qui plus est, certains consommateurs pourront décider de créer une "communauté énergétique locale" - éventuellement autour d'actifs de production d'électricité renouvelable -, et la porte est ouverte aux réseaux privés, et à la fin de la solidarité entre régions bien et mal dotées en ressources énergétiques, régions rurales et zones urbaines plus denses.



Pour parler clair et précis, la Commission Européenne veut instaurer des tarifs variables, et individualisés ; sans repères, le consommateur sera complètement déboussolé et n'aura plus la vision sur ce qu'il va devoir payer et surtout si le prix est justifié.

La Commission Européenne veut imposer aux fournisseurs une économie d'énergie de 1,5% par an. Ce choix, qui semble intéressant de prime abord pour l'avenir du réchauffement climatique, va se retourner contre les consommateurs en leur imposant à leur tour des économies d'énergies. Si celles-ci s'effectuaient par l'amélioration de l'efficacité énergétique alors nous pourrions applaudir des deux mains, or la réalité sera toute autre...

Les fournisseurs vont être contraints de trouver

des stratagèmes pour contourner l'efficacité énergétique en proposant l'effacement... Comme sur-isoler votre maison coûte trop cher, mieux vaut éviter de consommer, ainsi au passage de la pointe, on va vous débrancher le congélateur, le chauffage, l'eau chaude...

L'ensemble de ces propositions sera mis en œuvre au nom de l'innovation technologique. Vous pourrez tout gérer depuis votre smartphone, y compris vous couper l'électricité quand c'est trop cher...

Merci le compteur intelligent !

Heureusement ces évolutions tarifaires serviront à d'autres. Il y a bien sur ceux qui financiarisent l'électricité comme les agrégateurs, nouveaux acteurs dans le paysage énergétique. Leur métier est simple, agréger des usagers qui produisent (solaire et éolien) pour revendre l'électricité à leur place, en prenant une marge cela va de soi. Ou encore, agréger les effacements et gérer votre consommation à votre place : le réseau électrique a besoin d'être délesté ? Votre agrégateur coupera votre chauffe eau à votre place... Et se fera également rémunérer à votre place – et à la place de votre fournisseur ! Il pourra même vous délester quand le réseau n'en a pas besoin, d'ailleurs, si le service lui est rémunéré...

Votre facture servira aussi à augmenter les investissements dans les liaisons électriques entre pays et pas seulement celles de la France. Chaque pays devra disposer de 15% d'interconnexion avec les pays voisins, quels que soient ses réels besoins, et quel que soit le coût de la liaison ; les recettes d'interconnexion des pays bénéficiaires (400 M€ en France !) seront ponctionnées pour être investies dans les pays déficitaires. Et tout cela pour faciliter les transactions virtuelles de la bourse de l'électricité en Europe, alors qu'en réalité, physiquement, ces liaisons sont loin d'être toujours utiles et justifiées.

Un paquet énergie de 5 000 pages pour sacrifier les usagers et le modèle français alors que nous sommes un pays central dans la qualité de l'électricité en Europe, et que notre électricité est parmi les moins chères d'Europe, quel beau cadeau !

Une vision à l'américaine de l'avenir de l'énergie, où, comme à Thanksgiving, les usagers seront les dindons de la farce...

